

La Photographie de Près (DP 7)

Prenez une photographie du terrain tel qu'il est actuellement dans un environnement proche.

Si votre projet est situé en zone urbaine, les photos doivent montrer l'aspect général de la rue, des espaces publics, des façades.

Si votre projet est situé en zone rurale, les photographies montrent le paysage environnant.



photo 01



photo 02

La Photographie de Loin (DP 8)

Cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains avoisinants.

Les points de prise de vues sont représentés sur le plan de situation et le plan masse.



photo 03

Réalisation

La photographie de près est généralement prise depuis l'espace public (route, impasse, chemin...) qui se situe en face du terrain.

La photographie de loin présente plus largement l'aspect du terrain d'implantation du projet et les terrains avoisinants.

Astuces

Pour une meilleure compréhension du projet, n'hésitez pas à prendre plusieurs photos.